

CONDITIONS DE VENTE

LOCATION :

Le contrat de location est réservé à l'usage exclusif de la location de cabane, mobil-home ou chalet.

Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée. La réservation devient effective dès lors que le locataire aura fait parvenir un acompte de 25 % du montant total de la location + les frais de dossier et un exemplaire du contrat signé avant la date indiquée au recto, le deuxième exemplaire est à conserver par le locataire. Une confirmation vous sera renvoyée et devra être présentée à l'accueil lors de votre arrivée.

Le montant du séjour sera calculé d'après les dates mentionnées sur le contrat de location. Les acomptes sont déductibles du coût global du séjour. Le solde de la location sera réglé au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée. Le non-paiement du solde à la date convenue entraînera de plein droit la nullité du contrat sans mise en demeure préalable. Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral est dû au moment de la réservation.

Caution : Une caution de 200 euros sera demandée à l'arrivée pour dégradations éventuelles et sera restituée après examen des lieux le jour du départ ou renvoyée sous 8 jours. Une caution de 60 euros sera demandée à l'arrivée pour le ménage. Si le nettoyage de départ (fait par vous-même) n'est pas satisfaisant, la somme de 60 euros sera conservée par le camping.

Arrivée – départ : Les arrivées se font à partir de 16 heures. Les départs au plus tard à 10 heures.

Si votre arrivée devait être retardée, toute modification devra être adressée par écrit à la Direction. Si le locataire ne se manifeste pas dans les 24 heures qui suivent la date d'arrivée indiquée sur le contrat, le contrat devient nul et le camping pourra disposer de la cabane, du chalet ou du mobil-home et la totalité du séjour sera due. En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Nombre de locataires : Le nombre de personnes ne pourra en aucun cas dépasser la capacité de la location choisie.

Animaux : Un seul animal de petite taille sera autorisé dans la location. Le carnet de vaccination à jour (vacciné, tatoué) sera demandé à votre arrivée. Il ne devra jamais rester seul dans la location et sera tenu en laisse.

CAMPING :

Les réservations sont acceptées pour un séjour minimum d'une semaine en haute saison. Elle ne devient effective qu'après réception de l'acompte et après confirmation de notre part.

Acompte : 50 euros déductibles du montant total du séjour + les frais de dossier.

Redevance du séjour : Toute réservation sera payée à l'arrivée. Tout séjour commencé est dû en totalité suivant les dates indiquées sur la réservation. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de départ anticipé, quelle qu'en soit la cause. Hors réservation, le séjour devra être réglé au plus tard la veille du départ.

Arrivée : l'emplacement réservé sera disponible à partir de 12 heures, le jour de l'arrivée prévue et sera gardé 24 heures. Passé ce délai, nous en disposerons. (Veuillez avertir si votre arrivée devait être retardée).

Départ : l'emplacement devra être libéré avant 12 heures au plus tard le jour du départ prévu.

CAMPING ET LOCATION :

Les mineurs non accompagnés d'un de leur parent ou représentant légal ne sont pas acceptés.

Frais de réservation (si applicable) : 18 € non déductibles du montant total du séjour.

Caution : Une caution de 15 euros sera demandée pour le badge de la barrière automatique. Un seul véhicule autorisé par emplacement.

Animaux : Le carnet de vaccination est obligatoire et sera demandé à votre arrivée. Il doit être à jour et comprendre un certificat de vaccination antirabique en cours de validité. Les animaux de 1er et 2° catégorie sont interdits dans le camping. Veuillez à ce que leurs besoins soient faits en dehors du camping et ramassés par vos soins.

Délai de rétractation : En vertu de l'article L.121-20-4 du code de la consommation, l'ensemble des services et prestations proposées sur notre site internet n'est pas soumis au droit de rétractation prévu aux L.121-20 et suivants du code de la consommation. En conséquence, les prestations de services d'hébergement et de loisirs commandés sur le site sont exclusivement soumises aux conditions d'annulation ci-après.

Annulation :

Par le locataire : Camping et Location : En cas d'annulation effectuée plus de 30 jours avant la date du séjour, les frais de réservation et d'assurance seront retenus; ainsi que l'acompte (sauf cas de force majeure) si l'hébergement n'a pu être reloué.

En cas d'annulation effectuée moins de 30 jours avant la date du séjour, et sauf cas de force majeure, l'acompte, les frais de réservation et d'assurance seront retenus.

Annulation par le camping : le camping reverse (sauf cas de force majeure) au locataire le montant des sommes encaissées.

Assurance Annulation : Une assurance annulation facultative vous est proposée avec votre contrat.

Droit à l'image : Lors de votre séjour, vous êtes susceptibles d'être pris en photo ou filmés sur notre site. Nous pouvons éventuellement utiliser ces photos ou ces films à but commercial ou publicitaire sauf si vous signalez par écrit à la Réception votre opposition à cette pratique.

Médiation : conformément à l'article L612-1 du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par Le Camping Les Acacias. Le médiateur est : MEDICIS - 73, Boulevard de Clichy, 75009 – Paris. www.medi-cys.fr.

Divers : Tout locataire doit se charger de faire respecter le règlement intérieur du camping (remis à l'arrivée) aux personnes résidant avec lui et sous sa responsabilité.